

BULLETIN

ADHÉSION
 RÉADHÉSION

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :
.....

Tél : Portable :

E-Mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Code NAF / APE :

Fonction dans l'entreprise :

Tél professionnel :

Date : Signature :

La cotisation est fixée à : 60 € par an pour les retraités (5€ par mois), chômeurs, emplois précaires, temps partiels, situations difficiles... **108 €** par an pour les salariés non cadres (9€ par mois), **180 €** par an pour les cadres (15€par mois)

La cotisation est réglée en une ou deux fois par chèque à l'ordre de « Solidaires Var ». *N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.*

Important : les cotisations versées au cours de l'année ouvrent droit à un crédit d'impôt sur le revenu sur présentation d'une attestation du syndicat.

Article 5 des statuts de l'Union syndicale Solidaires 83 : « Dans le cas ou des salariés, des salariés privés d'emplois, des retraités, des étudiants ou lycéens ne peuvent être rattachés à un syndicat sur le département du Var, qu'il n'existe pas de structure syndicale membre de l'Union syndicale Solidaires Var "**Solidaires 83**" dans leur secteur professionnel, ceux-ci peuvent adhérer directement, de façon provisoire, à l'Union syndicale Solidaires Var "**Solidaires 83**".

Le conseil syndical départemental de l'Union syndicale Solidaires Var "**Solidaires 83**" fixe les modalités pratiques concernant l'adhésion, la cotisation syndicale, les questions matérielles ainsi que les relations entre ces adhérents directs et l'Union syndicale Solidaires "**Solidaires 83**".

Dès lors qu'une structure couvrant le champ du secteur professionnel d'un adhérent direct est créée, l'adhésion de cet adhérent est transférée à la nouvelle structure. "

Union syndicale Solidaires du Var

La Luciole, 36 rue Émile Vincent – 83000 Toulon

Tel : 04 94 21 81 89 - contact@solidaires83.org - www.solidaires83.org